



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 13 juin 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14
Etaient présents : 13 membres – 0 procuration – 13 votants**

Administration Générale

423/2024 Rapport d'activités et comptes 2023 de l'Office du Tourisme du Val d'Argent Tellure

Mme Gaëlle SKOCIBUSIC expose :

Selon l'article R. 133-13 du code du tourisme, « le directeur de l'Office de Tourisme fait chaque année un rapport sur l'activité de l'office qui est soumis au comité de direction par le président, puis à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale. »

En application de ces dispositions, Mathias KELCHE, le directeur de l'Office de Tourisme présente le rapport d'activité de l'Office du Tourisme et de Tellure.

Conformément à l'article L.133-3 du Code du Tourisme et aux statuts de l'Office de Tourisme qui indique que les comptes de l'office, délibérés par le comité de direction, sont soumis à l'approbation de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Gaëlle SKOCIBUSIC, présidente de l'OTVA, présente le compte administratif qui a été validé par le Conseil d'Administration de l'OT le 11 mars 2024 et notamment les chiffres clefs ci-dessous :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Section Exploitation	année 2023	893 359,97 €	781 477,84 €	-111 882,13 €
	avec report N-1	893 359,97 €	985 310,24 €	91 950,27 €
Section d'investissement	année 2023	18 375,29 €	13 490,07 €	-4 885,22 €
	avec report N-1	18 375,29 €	46 942,48 €	28 567,19 €
	TOTAL avec report N-1	911 735,26 €	1 032 252,72 €	120 517,46 €

Le résultat de l'exercice est négatif car plusieurs nouvelles dépenses sont intervenues en cours d'année. Par ailleurs, la subvention versée par la Communauté de Communes s'est élevée à 83 110 euros.

Gaëlle SKOCIBUSIC, présente également le budget 2024 et notamment les chiffres clefs :

	OFFICE	TELLURE	TOTAL OTSI
Exploitation Dépenses	364 700,00 €	740 923,00 €	1 105 623,00 €
Exploitation Recettes	515 623,00 €	590 000,00 €	1 105 623,00 €
Investissement Dépenses	3 000,00 €	39 567,19 €	42 567,19 €
Investissement Recettes	4 500,00 €	38 067,19 €	42 567,19 €
TOTAL (Exploitation + Investissement)			1 148 190,19 €

A noter que la subvention prévue de la CCVA pour l'année 2024 est de 350 000 €, celle-ci a été votée lors du dernier Conseil Communautaire.

Le Conseil de Communauté

Après avoir pris connaissance des documents présentés en annexe,

PREND ACTE du rapport d'activité 2023 joint à la présente délibération (cf. annexe 2 et 3).

APPROUVE le compte administratif 2023 proposé et arrêté par l'Office de Tourisme du Val d'Argent et le budget primitif 2024.



Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,



Jean-Luc FRECHARD

Le Président,



Jean-Marc BURRUS